

L'Ostéopathie

Dans votre Maternité

L'ostéopathie à l'Institut Hospitalier Franco-Britannique

L'institut Hospitalier Franco-Britannique vous offre la possibilité d'être accompagné lors de votre séjour à la maternité par une **ostéopathe libérale spécialisée en pédiatrie et femme enceinte**.

Du Lundi au Samedi, l'équipe ostéopathique est présente pour assurer les consultations d'ostéopathies directement dans votre chambre pour le nouveau-né et/ou la maman.

Pour réserver votre consultation en chambre avec l'ostéopathe libéral de la maternité, vous pouvez vous inscrire sur **Doctolib de l'IHFB** rubrique **Ostéopathie**, onglet « **Consultation en chambre à l'IHFB** » ou directement sur la **Liste Réserve des Consultations Ostéopathiques** présente dans la nurserie de votre étage ou en parler à l'équipe soignante.

En cas de questions, vous pouvez aussi contacter le secrétariat ostéopathique au **01 46 37 70 73**.



L'ostéopathie dès la maternité

Dès les premiers jours à la maternité, **l'ostéopathie s'avère être une aide efficace** pour soulager les symptômes liés à l'accouchement.. C'est un bon complément au suivi médical des obstétriciens et des pédiatres.

Pour les mamans et les bébés

La position intra utérine, la venue au monde, peuvent parfois se révéler plus ou moins difficile pour le bébé et la maman.

Après l'accouchement, l'ostéopathe par des **mobilisations douces adaptées** peut aider le nouveau-né et le soulager.

Déroulement d'une séance

Après un interrogatoire et un examen clinique détaillé de la grossesse et l'accouchement, l'ostéopathe passera en revue toutes les parties du corps. La moindre articulation sera auscultée. L'ostéopathe spécialisée en périnatalité et pédiatrie n'utilise que des mobilisations douces, précises, adaptées à chaque patient. Les techniques manuelles sont destinées à rétablir le bon fonctionnement de l'organisme dans sa globalité.

A la maternité

L'ostéopathie pour Vous

L'ostéopathie pour la Maman

En cas d'hospitalisation pendant la grossesse, l'ostéopathe avec l'accord de l'équipe gynécologique pourra vous apporter du confort sur certains de vos symptômes et douleurs liés à la grossesse.

Pour la maman, après l'accouchement, un bilan ostéopathique permet de s'assurer que les articulations sollicitées pendant la grossesse et l'accouchement ont repris leur place et leur mobilité. **En cas de douleur**, cette séance est fortement conseillée dès la maternité. **L'ostéopathe peut intervenir quasi immédiatement pour vous soulager rapidement et durablement.** L'ostéopathie est efficace pour soulager les douleurs de dos, de nuque, sciatiques, cruralgie, maux de tête, douleur de coccyx, sensation d'oppression thoracique, constipation, ballonnement, ...

De plus en plus de maternités travaillent avec des ostéopathes, ce n'est pas un hasard. L'ostéopathie peut vous aider efficacement vous et votre bébé.

Et pour votre Bébé

Pendant la grossesse, le bébé adopte certaines positions qui peuvent perturber son corps en plein développement et laisser une empreinte durable favorisant notamment les **torticolis posturaux** et les déformations crâniennes à type de **Plagiocéphalie** et **Brachycéphalie** dit «Tête Plate».

L'accouchement est un des premiers «traumatismes» pour le bébé. Un accouchement difficile, trop long ou trop rapide, nécessitant parfois l'emploi de ventouses ou forceps, peut perturber le fonctionnement normal du système musculo squelettique et ainsi occasionner des symptômes immédiats ou ultérieurs.

Dans votre maternité à l'IHFB, afin de s'assurer qu'aucune tension n'est apparue, **les nouveau-nés peuvent être pris en charge par l'équipe ostéopathique dès les 1eres heures de vie.** Plus l'enfant est vu tôt, plus il sera facile pour l'ostéopathe de rétablir son équilibre.

Renseignements pratiques

Service d'Ostéopathie libéral de la maternité de l'IHFB

Pendant votre grossesse et post accouchement pour vous et votre bébé
Consultation sur RDV
Réservation sur **Doctolib** et/ou au secrétariat au **01.46.37.70.73**

Lors du séjour à la maternité, inscription sur la **Liste Réservation des Consultations d'Ostéopathie** dans votre nurserie

Consultation payante à 60 euros, non prise en charge par l'assurance maladie. Certaines mutuelles les remboursent, merci de vous renseigner auprès de la vôtre.